

# OPAH

Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat

## Rénovez, vous êtes aidés

**SAINT  
CYR  
MÈRE  
BOÏTIER**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ENTRE CHAROLAIS ET MÂCONNAIS

**MÂCONNAIS  
SUD BOURGOGNE**

**Urbanis**

Agir pour un habitat digne et durable



**SAINT  
CYR  
MÈRE  
BOÏTIER**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ENTRE CHAROLAIS ET MÂCONNAIS

**Urbanis**

Agir pour un habitat digne et durable



**MÂCONNAIS  
SUD BOURGOGNE**

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural



**France  
Rénov'**

Le service public pour mieux  
rénover mon habitat



# OPAH

Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat

## Rénovez, vous êtes aidés



**France  
Rénov'**

Le service public pour mieux  
rénover mon habitat



**PROCIVIS**  
BOURGOGNE SUD • ALLIER



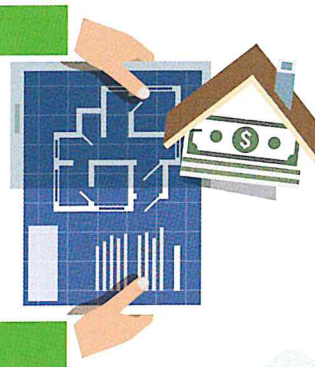
Agence  
nationale  
de l'habitat



**adil**  
de Saône-et-Loire



**SYDESLS**




La Communauté de communes Saint-Cyr-Mère-Boëtier porte jusqu'en 2026 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Ce programme vous permet d'avoir un accompagnement personnalisé, neutre et gratuit :



### Un accompagnement personnalisé

- Un accompagnement à la définition de mon projet
  - Des conseils techniques neutres et gratuits
- Pour les propriétaires occupants sous conditions de ressources et pour tous les propriétaires bailleurs sans condition de ressources :**
- Une visite du logement par un technicien d'Urbanis
  - Une proposition de plusieurs scénarios de travaux avec les coûts associés
  - Une aide au montage des dossiers de subventions
  - L'opérateur Urbanis choisi et financé par votre communauté de communes, vous accompagne dans le montage des dossiers de demande de subventions.



### Pour quel type de travaux ?

- Amélioration énergétique
- Rénovation complète des logements
- Adaptation des logements pour les personnes vieillissantes ou en situation de handicap



### A NOTER

- Les travaux doivent être réalisés par des artisans (RGE pour les travaux d'économie d'énergie).
- Les travaux ne doivent pas commencer avant d'avoir l'autorisation des financeurs.
- Le logement concerné doit avoir plus de 15 ans à compter de la demande de subvention.



### PÉRIMÈTRE

- L'ensemble de la communauté de communes



### CONTACT

J'appelle le guichet unique !

### GUICHET UNIQUE

La plateforme France rénov'

☎ 03.85.21.05.41

✉ [renovation@maconnais-sud-bourgogne.fr](mailto:renovation@maconnais-sud-bourgogne.fr)



**France Rénov'**  
Le service public pour mieux rénover mon habitat



**MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE**  
Nœud d'Équilibre Territorial et Rural